

Le 25 septembre 2015

PAR COURRIEL

À :

Me Véronique Dubois, secrétaire de la Régie de l'énergie
Associations directement visées par les Conditions de service
d'électricité (voir liste ci jointe)

Direction – Affaires réglementaires et
environnement

C.P. 10 000
Tour Est, 25^e étage
Complexe Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1H7

Téléphone: (514) 879-4480
Télécopieur: (514) 879-4198
Courriel : hebert.francois.g@hydro.qc.ca

Objet : Séance de travail relative à la simplification et à la révision des Conditions de service d'électricité

Le 4 février 2015, le Distributeur a adressé une correspondance à la Régie de l'énergie (la « Régie ») afin de l'informer de son intention de déposer un dossier générique portant sur la simplification et la révision des Conditions de service d'électricité (les « CDSÉ ») en février 2016.

Le Distributeur rappelle que le dossier de révision et de simplification des CDSÉ comporte deux volets :

- Le volet simplification de la terminologie pour lequel les concepts et le sens des CDSÉ ne changent pas. Cet exercice a d'ailleurs été amorcé dans le dossier tarifaire 2015-2016 du Distributeur.
- Le volet révision dans lequel la structure des CDSÉ et certains concepts et principes, qui y sont contenus, seront revisités.

Dans cette même correspondance, le Distributeur indiquait qu'il prévoyait consulter les analystes des associations directement visées par les CDSÉ, en l'absence de leur procureur. En effet, l'objectif poursuivi par le Distributeur lors de ces rencontres est de discuter des orientations et des principes sous-jacents aux modifications envisagées et non de rédiger les nouvelles CDSÉ.

Dans sa correspondance du 16 février dernier et ses décisions D-2015-129 et D-2015-153¹, la Régie a pris acte des propositions du Distributeur, notamment du dépôt d'un dossier générique en février 2016, du processus de consultation et du mode de rémunération des associations consultées. Par ailleurs, la Régie a indiqué que son personnel technique participerait à certaines de ces rencontres.

¹ D-2015-129, paragraphes 26 à 28 ; D-2015-153, paragraphes 67, 114, 115 et 165.

Par la présente, le Distributeur invite le personnel technique de la Régie et les analystes des associations directement visées par les CDSÉ à une rencontre de travail portant sur le volet Abonnement des CDSÉ. Cette rencontre aura lieu le 16 octobre 2015 à 9h00 à Montréal.

Le Distributeur informe également la Régie qu'il entend tenir, éventuellement, une autre rencontre de travail portant sur le volet Alimenter avec les associations concernées par ce volet.

Le Distributeur demande aux parties intéressées désirant participer à la rencontre portant sur le volet Abonnement des CDSÉ de bien vouloir en informer madame Hélène Lacoste, en précisant le nom de leur représentant, avant le 5 octobre prochain à l'adresse courriel suivante :

lacoste.helene@hydro.qc.ca
(514) 879-4100, poste 5806

Afin de faciliter la préparation des participants, le Distributeur fournira l'ordre du jour ainsi qu'une copie de la présentation dans la semaine précédant la tenue de la rencontre. Le lieu de la rencontre sera précisé à ce moment-là.

Enfin, le Distributeur rappelle que seules les associations représentant des consommateurs domestiques seront rémunérées sur une base forfaitaire selon le *Guide de paiement des frais 2012* de la Régie pour leur participation à cette séance de travail. À la suite de la rencontre, ces associations devront transmettre au Distributeur leur demande en utilisant son formulaire de remboursement de frais.

Veuillez recevoir mes plus sincères salutations.

Le directeur – Affaires réglementaires et environnement

François G. Hébert(s)

François G. Hébert

c.c. Hervé Lamarre, directeur principal – Clientèle d'affaires et réglementation
Michèle Labrecque, directrice principale – Services à la clientèle
Marcel Côté, directeur - Tarification et conditions de service

Liste des associations directement visées par les CDSÉ

ACEF de l'Outaouais

ACEF de Québec

Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ)

Association des propriétaires d'appartements du Grand Montréal (APAGM)

Association des propriétaires du Québec (APQ)

Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ)

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

Option consommateurs (OC)

Union des consommateurs (UC)

Union des producteurs agricoles (UPA)